

RESPONSABLE D'ACTION

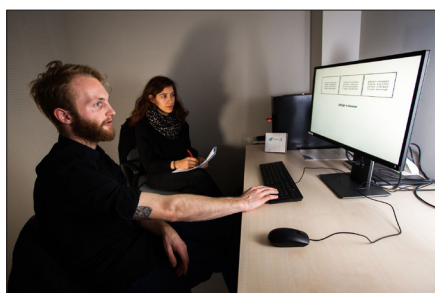
François Maquestiaux

professeur de psychologie cognitive, Laboratoire de recherches intégratives en neurosciences et psychologie cognitive (EA 481), UFC
membre junior de l'Institut universitaire de France (IUF)

FINANCEMENT

Région Bourgogne-Franche-Comté, projet recherche d'excellence 2018-2020 (159 900 euros)
Institut universitaire de France 2016-2021 (45 000 euros)

DURÉE DE L'ACTION septembre 2018 - décembre 2022



© Ludovic Godard, UFC



© Ludovic Godard, UFC

OBJECTIFS DE L'ACTION

Face à la surabondance d'informations qui caractérise notre époque, nos capacités d'attention et de concentration sont mises à rude épreuve. Dès lors, comment notre cerveau parvient-il à analyser une information en situation de distraction ou à traiter plusieurs informations en très peu de temps ? Par quels processus ? Pour répondre à ces questions, le projet FOCAL s'intéresse à l'attention -- l'énergie mentale nécessaire lors de l'analyse approfondie d'une information -- et à son fonctionnement.

PROGRAMME DE TRAVAIL

Jusqu'à présent, les perturbations comportementales en situation de distraction ou de multitâche ont essentiellement été interprétées en termes de limitations attentionnelles. De notre point de vue, il est indispensable de mener des recherches sur le fonctionnement cognitif, non pour porter des jugements de valeur à propos des caractéristiques de l'architecture cognitive, mais plutôt dans le but d'en comprendre la signification fonctionnelle.

Dans le cadre du projet FOCAL, nous souhaitons tester l'hypothèse générale selon laquelle les limitations attentionnelles sont en réalité imputables à des mécanismes cognitifs favorisant l'adaptation rapide aux environnements riches en information ou à des mécanismes cognitifs permettant l'analyse approfondie d'une seule information afin d'optimiser la qualité du traitement de l'information.

Le projet FOCAL se décompose en trois axes de recherche :

- L'axe 1 : Capture de l'Attention Centrale (CAC)
Il vise à examiner la capacité de focalisation sur une information pertinente dans une situation favorisant la capture de l'attention.
- L'axe 2 : Allocation de l'Attention Centrale (AAC)
Il porte sur la façon dont l'attention est allouée aux traitements centraux de deux tâches concurrentes, en relation avec les représentations activées en mémoire de travail.
- L'axe 3 : Attention Centrale et Oculomotricité (ACO)
Il vise à examiner les capacités de focalisation et d'allocation de l'attention lorsque les stimuli ont le potentiel de provoquer des mouvements involontaires du regard ou lorsque les réponses consistent en des déplacements du regard dans des zones spatiales indiquées à l'avance.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les recherches menées devraient permettre de caractériser le fonctionnement de l'attention centrale et de le mettre en relation avec la mémoire de travail.

PARTENAIRES

- Mahé Arexis Lages, ingénieure de recherche à la MSHE, Besançon
- Morgan Lyphout-Spitz, étudiante en master 2 de psychologie parcours recherche
- Eric Ruthruff, professeur à l'université du Nouveau-Mexique, USA
- Mathieu Servant, maître de conférences, Besançon